



A Monsieur le Recteur
Rectorat de Clermont
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex

Objet : indemnité de référent-es pour les ressources et usages pédagogiques numériques (RUPN)

Monsieur le Recteur,

Nous sommes interpellés, à juste titre, par de nombreux collègues de l'académie exerçant la mission de référent-e pour les ressources et usages pédagogiques numériques (RUPN) qui apprennent à cette rentrée que l'IMP qui leur était versée les années précédentes serait divisée par deux dorénavant.

La pétition qu'ils et elles ont lancée est massivement signée, ce qui témoigne d'une colère largement partagée et parfaitement compréhensible. Plusieurs d'entre elles et eux nous ont déjà fait part de leur volonté de démissionner de cette fonction. Certain-es l'ont déjà fait.

Pour le SNES-FSU, cette décision brutale et injuste est d'autant plus scandaleuse, dans un contexte de déclassement salarial réaffirmé dans le rapport annuel de l'OCDE « Regards sur l'Éducation 2024 » qui vient de paraître, qu'elle constitue un manque de reconnaissance de la charge de travail de nos collègues exerçant cette mission.

Le secrétariat académique du SNES-FSU ne peut accepter que le rectorat fasse des économies, marginales de surcroît, aux dépens des collègues engagé-es au service de la réussite des élèves. C'est la raison pour laquelle il vous demande d'abandonner cette mesure.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement profond au Service public d'Éducation et à ses agent-es.

Fabien Claveau et Marc Bellaigue, secrétaires académiques
Claire Chartrain-Lacombe, Murielle Veisz, Philippe Leyrat, secrétaires académiques adjoint-es